N° 2. — (Nouvelle série). — 15 Janvier 1946

france football

BULLETIN HEBDOMADAIRE PUBLIANT L'OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Compte Chèques Postaux : Paris 5320-95
Adresse Télégraphique : Franfoot, Paris

31, rue Bergère — PARIS-9e
Téléphone : Provence 37-21

Abonnements :
(Les abonnements partent du 1er de chaque mois.)
200 fr. par an

LE PRINTEMPS AVEC NOUS !

A quelle époque de la saison convient-il de fixer les grands matches internationaux ?...

par Maurice PEFFERKORN

Vous souvient-il de cette radieuse après-midi de juin 1924 où le Stade de Colombes, dans une splendeur jusqu'alors inconnue, accueillait les finalistes du tournoi olympique, les équipes nationales de l'Uruguay et de la Suisse ? Pour notre part nous ne retrouvons pas dans nos souvenirs de cérémonie comparable à celle-là. Peut-être certain match Italie-Espagne disputé à Bologne pour l'inauguration du célèbre stade de cette ville nous causa-t-il, par la magnificence de sa mise en scène, un étonnement aussi vif et une impression aussi durable. Mais le match de Colombes l'emporte par la nature de l'émotion qu'il nous procura, par la force de son symbolisme, par cette [illegible] qui exaltait une foule de 50.000 spectateurs, mélange de croyants éprouvés et de néophytes extasiés.

Sans doute les manifestations nationales ou internationales du football nous ont-elles dispensé par la suite des joies profondes et diverses. Mais celle de juin 1924 est la plus pure en ce sens qu'aucune ardeur partisane ne s'y mêlait et que c'est uniquement le triomphe du football que l'on célébrait. Notre cœur ne s'attachait pas au sort des combattants, mais leur exprimait sa gratitude pour la somptuosité que nous valait leur heureuse conjonction. C'était d'ailleurs plus d'art que de technique, plus d'universalité que de particularisme que cette foule était éprise. Et parce qu'elle avait le cœur simple et l'esprit sans détour, elle était magnifique.

—

Si nous choisissons un jour morne d'hiver pour rappeler cette mémorable après midi de printemps, c'est que nous voulons insister sur la part que la Nature a prise à ce triomphe. Il n'y a pas, en effet, de fête complète du football sans que le ciel lui prête son concours. Certes nous avons pendant l'hiver des rencontres ardentes et passionnées. Mais il leur manque toujours le sourire du printemps. De lui bénéficient souvent les finales de Coupe. Il contribue à en élever la température sentimentale.

Alors nous comparons ces grands matches du printemps à ceux que vient de disputer l'équipe de France à Vienne et à Bruxelles. Il n'est pas question de contester nos défaites et d'y trouver des excuses. Nous reconnaissons même volontiers que la lutte contre les éléments, venant s'ajouter à celle que les hommes mènent contre l'adversaire, confère au débat une sorte de grandeur fatale à laquelle nous ne sommes pas insensibles. Il n'en est pas moins vrai que les matches exceptionnels que sont les rencontres internationales, n'obtiennent leur plein épanouissement (y compris leur meilleur rendement publicitaire) que lorsqu'ils se déroulent avec le concours de la Nature, et non pas contre elle ou malgré elle.

(VOIR SUITE EN PAGE 2)

AU HASARD DES RENCONTRES

Cinq minutes avec...

...M. Galey

Une silhouette mince, jeune, à l'allure dégagée. Quand il parle, on le sent animé d'une folie ardente, contenue par discipline, mais qui s'épanouirait volontiers avec véhémence. Il vit pour son équipe, ses hommes : il peine, il se réjouit avec eux et ne connaît jamais la vraie détente, car

Marcel GALEY

Vu par G. de Ferrier.

le prochain match l'obsède dès que retentit le coup de sifflet final de son précédent.

Que nous dit-il ?

« La saison est dure, très dure. Au 1er janvier, j'avais plus de dix joueurs indisponibles. Vaast est toujours sur la touche après sa blessure reçue à Vichy avec l'Armée de l'Air; Filette, touché à Saint-Etienne, ne rejouera pas avant trois semaines ; Jordan court après une forme introuvable ; Dupuis cherche vainement la cadence ; les militaires sont fatigués par leurs déplacements continuels ; voilà le bilan ! J'ai vingt et un joueurs pros, et il m'arrive d'être en difficulté pour constituer l'équipe ! Et ceci n'est que l'exposé des complications purement sportives. Il reste encore les tourments budgétaires et nos soucis sur ce chapitre dépassent ceux de M. Pleven, je vous l'assure bien ! ...

(VOIR SUITE EN PAGE 2)

Qui allons-nous avoir à la direction des sports ?

On parle beaucoup dans les milieux sportifs du départ de M. Sarrailh, directeur des Sports. La Direction des Sports elle-même deviendrait une délégation générale du ministère de l'Education nationale.

Puisque l'on parle de départ, parlons de rentrée ! Qui succèdera à M. Sarrailh ? Plusieurs noms furent mis en avant, notamment celui du général Chaban-Delmas, le brillant joueur de rugby.

Mais le ministère de l'Information ne veut pas le laisser partir; on sait en effet que le général Chaban-Delmas remplit avec tact et délicatesse le rôle combien ingrat de secrétaire général au ministère de l'Information.

On cite beaucoup les noms de MM. Roux et Belfara. Une décision ne tardera pas; quelle qu'elle soit, nous sommes assurés d'avoir un sportif avenue de La Bourdonnais.

UNE PHASE DU MATCH RED STAR-METZ A SAINT-OUEN

Jeune, solide et appliqué, le demi-centre du Red Star Mindonnet néo-pro, commence à se sentir à l'aise parmi les professionnels. Ici il dégage son but d'un coup de tête sous la surveillance de « l'ancien » Bersoullé, devant l'avant-centre messin Sproglia. *(Photo S.E.P.)*

REFLEXIONS SUR LA COUPE

Coup de Pouce ou coup de Dés ?

par Em. GAMBARDELLA

Jadis, le football français n'offrait à son élite qu'une épreuve : la Coupe de France.

On comprenait alors que, les clubs jouant toute leur saison, sportive et financière, sur un ou quelques matches éliminatoires, la Troisèfe se préoccupât de prolonger leur carrière au maximum; et, dans ce but, leur épargnât les chocs durs et meurtriers.

Elle confiait à sa « Commission de la Coupe » le soin de « combiner » les tours, de manière qu'ils ne soient pas de « méchants tours » ; d'éviter que ceux qu'on n'appelait pas encore « les grands » mais les « gros » s'affrontassent prématurément.

Ce n'était peut-être pas de la très bonne politique sportive; mais c'était de la bonne administration.

—

Les temps ont changé : l'élite a maintenant le Championnat qui assure sa matérielle et la Coupe qui lui dispense la gloire et les extras.

On peut donc — et j'estime en outre que l'on doit — rendre à la Coupe son caractère éliminatoire, brutal, dramatique, qui lui a donné le plus clair et le meilleur de son succès.

Dans la Coupe — on le dit assez à ceux dont on veut obtenir l'engagement — tous les candidats partent à égalité ; on les met tous sur le même pied.

(VOIR SUITE EN PAGE 2)

UN CINQUANTENAIRE

La première rencontre franco-belge prit place le 6 janvier 1896.

A cette date, le United Sports Club se rendait à Bruxelles. Au Bois de la Cambre, il rencontrait le Racing Club de Bruxelles. Bien que produisant le meilleur jeu et dominant nettement, il revint à Paris battu par 1 à 0.

Ce n'est que huit ans plus tard, le 1er mai 1904, que fut joué, toujours à Bruxelles, le premier Belgique-France.

Il nous a semblé intéressant de rappeler ce cinquantenaire, qui marque le début de nos relations si cordiales avec nos bons amis d'outre Quiévrain.

EN DIVISION NATIONALE

La première journée de "Retour" du Championnat a été mouvementée

En tête comme en queue du classement la lutte a été des plus sévères

par Lucien GAMBLIN

La lutte pour échapper à la relégation fut au moins aussi sévère, dimanche, que la « discussion » engagée pour le titre de champion.

Sète, Metz, Sochaux ont accompli d'excellentes performances. Les deux derniers en obtenant la victoire sur terrain adverse, les « Dauphins » en forçant Lens à partager les points avec eux. Aussi les derniers se rapprochent-ils sensiblement du groupe imposant qui figure au milieu du tableau. Si sensiblement qu'aujourd'hui entre Rennes sixième et Sochaux dix-huitième, il n'y a que sept points d'écart.

Et comme il y a encore seize matches à jouer, on peut se rendre compte que sur dix-huit clubs qui participent au championnat, douze au moins ne sont pas certains de conserver leur place en division I.

C'est assez dire combien l'intérêt de l'épreuve promet d'être soutenu, mais c'est aussi faire état du nivellement de nos équipes qui, il faut bien le dire, ne donneñt guère d'occasions de se réjouir en ce qui concerne la qualité du jeu.

Les deux premiers battus!

Saint-Etienne, leader du groupe, est l'équipe visée par tous ses adversaires. C'est le onze à abattre, c'est ne rien risquer que d'être battu par lui. D'autre part, certaines formations ne sont pas revenues enchantées de la réception qui leur fut faite à Saint-Etienne par le public du cru, public neuf et exagérément chauvin. Aussi est-ce avec le vif désir de vaincre que les adversaires des Stéphanois s'alignent devant eux. Mais Saint-Etienne dispose d'une équipe qui sait lutter et dimanche à Roubaix, le C.O. R.T. servi par les événements, puisque l'arrière Calligaris marqua contre son camp, ne peut vaincre que par la marge d'un but (3-2).

(VOIR SUITE EN PAGE 3.)

Le Stade Français en Allemagne ?

Nous croyons savoir que le représentant du Commandement français à Stuttgart vient de demander que soit autorisée une rencontre entre le Stade Français et une équipe allemande.

Cette demande pose la question de l'autorisation préalable par la Fifa; or, on se souvient que celle-ci, lors de sa dernière réunion à Zurich, a pris la décision de n'autoriser aucun match contre une équipe allemande jusqu'à nouvel ordre.

Les récents incidents survenus en zone britannique risquent de ne pas inciter la Fifa à modifier sa position.

Attendons patiemment que la « diplomatie sportive » tranche cette question délicate.

Coup de pouce ou coup de dés ?

(SUITE DE LA 1re PAGE)

Voilà le grand, le beau principe.

On le viole dès qu'on fait intervenir la combinaison, les arrangements même librement consentis.

Dès que, sous couleur de se ménager une magnifique finale, ou d'éviter le choc anticipé de deux favoris, ou d'empêcher des déplacements trop longs ou trop onéreux, on assortit, on accouple.

Dès qu'on fait en sorte que la Coupe ne soit plus tout à fait la Coupe.

Elle ne le demeure que si on laisse au seul hasard le soin de dresser le programme des réjouissances. Et de dire qui sera opposé à ce sans grade; et qui à ce malabard.

Le seul vainqueur, le seul vrai vainqueur de la Coupe c'est celui qui s'est débarrassé de tous les concurrents que le sort a dressés sur son chemin.

Le sort, c'est-à-dire le personnage implacable et mystérieux qui va par les chemins humains, une faux à la main et un bandeau sur les yeux.

Le sort et non pas une assemblée de Messieurs prudents, sages et habiles... Grâce auxquels tel voit sa victoire facilitée et donc diminuée de la meilleure part de son mérite.

—

Tirage au sort donc ; et non pas savante élaboration, dosage scientifique et répartition à égalité de la rhubarbe et du séné régionaux.

J'entends les objections scandalisées :

— Vous allez déclencher les catastrophes ?

— Un match éliminatoire et l'élimination qui en résulte ne sont pas des catastrophes. Et d'ailleurs, ces prétendues catastrophes, vous les admettez bien dès les seizièmes de finale. Pourquoi pas avant ?

— Parce que avant, le tirage au sort pourrait imposer d'interminables et coûteux déplacements à travers toute la France.

— Divisez donc la France en secteurs dont le territoire ne coïncidera point avec celui des ligues pour éviter les redites et les ressuscettes.

— Vous n'éviterez point les récriminations.

— Je n'ai jamais eu cet espoir chimérique. Je viderai seulement les récriminations de leur substance. Et nous referons de la Coupe une compétition propre dès son début ; et non pas seulement à partir du moment où le tirage au sort intervient.

Emm. GAMBARDELLA.

Au sprint...

— O' Flanagan, équipier d'Arsenal, jouera-t-il à Dublin le 26? Peut-être, car O' Flanagan est également joueur de rugby et a été retenu pour jouer contre la France dans l'équipe d'Irlande. On parle de lui pour jouer contre l'Ecosse, en football cette fois. Cumul ! mais cumul peu ordinaire et unique à notre connaissance.

— Le match Stade-Nancy aura lieu samedi à Saint-Ouen.

— La Ligue du Nord serait en pourparlers en vue de l'organisation d'un tournoi triangulaire avec la Belgique B et la Hollande du sud.

— Il y aura de l'émotion jeudi, rue de Londres! Le tirage au sort des seizièmes de finale fera apparaître des sourires... et aussi des mines contrites!

— Pilatte, blessé contre Saint-Etienne, ne pourra pas rejouer avant la fin du mois.

— Au cours de la même séance le Bureau fédéral a blanchi M. Blanc et noirci Alcazar.

— Notre ami Loosli, président de la Ligue d'Alger, a repris ses occupations après une dure maladie.

— La direction régionale des sports de Strasbourg organisera un stage de football au camp de Kœnigshoffen, au mois de mai.

aux échos du BALLON

Première abonnée...

Le premier abonnement qui nous est parvenu à france football hebdomadaire est celui de Mlle Janine Barberey, âgée de 14 ans, et qui nous paraît être renseignée sur le football comme le plus chevronné de nos internationaux.

Bravo! Janine, votre jeunesse heureuse et gracieuse nous portera bonheur.

A la bonne amitié...

Tout récemment, dans un bar des Champs-Elysées, naquit une explication un peu vive entre deux dirigeants connus, à propos, croit-on, d'un transfert dont on a beaucoup parlé.

Des gentillesses rugueuses furent échangées sans aménité de part et d'autre, émaillées de propos plutôt aigres que doux.

A la fin, celui des deux antagonistes qui avait été le plus rude au combat oratoire eut un sourire lassé, serra la main de son adversaire et lui dit : « Tout cela, hein ! à la bonne amitié ! »

Voilà du sport !

L'agonie du « splendide isolement »

Plusieurs journaux se sont fait l'écho d'une protestation adressée par la Fédération anglaise au général Montgomery relative aux incidents qui se seraient produits lors de matches, dits de fraternisation, opposant des équipes militaires britanniques et des équipes civiles allemandes.

Pour renforcer son argumentation, la F.A. invoque le témoignage indirect de la Fifa, qui a pris une position nette à Zurich quant aux relations avec les pays ennemis.

Ainsi, la F.A. s'appuie sur l'autorité morale de la Fifa ! Voilà qui nous change fort d'une attitude pas si lointaine.

Oui, le splendide isolement paraît bien compromis. Tant mieux pour nous, spectateurs qui aimons le beau football.

La politesse des rois...

france football (nouvelle série) marque un point d'exactitude. Son premier numéro portant la date du 8 janvier est parvenu le 9 aux abonnés... en même temps que le numéro de france football (ancienne série) portant la date du 1er janvier.

Les Italiens à Paris?

On prête à l'un des grands clubs parisiens l'intention de conclure une rencontre avec l'équipe italienne du Pro-Vercelli.

Projet hasardeux lorsque l'on connaît toutes les difficultés qu'il soulève; mais la chance sourit aux audacieux et peut-être verrons-nous bientôt les Transalpins à Paris.

L'envoi des licences souffre parfois de regrettables retards

Nous nous faisons l'écho de protestations nous venant de plusieurs clubs relatives aux retards apportés à l'envoi des licences. Ce fait provoque parfois des amendes injustifiées et on conçoit la protestation des victimes.

Nous pouvons écrire que cette question a fait l'objet d'un examen, lors de la dernière réunion du bureau fédéral et que des dispositions ont été prises pour remédier à cet état de choses.

On nous assure que désormais l'envoi se fera avec toute la diligence nécessaire, du personnel spécialisé ayant été formé à dessein pour ce service délicat.

Reverrons-nous bientôt le collectif ?

La 3 F. s'efforce d'obtenir de la S.N.C.F. le retour aux collectifs.

A la dernière demande faite, les chemins de fer ont répondu en donnant l'assurance qu'aussitôt réalisée l'augmentation des tarifs, la demande serait examinée « avec bienveillance ».

Rien ne venant, la 3 F. vient d'entrer à nouveau en contact avec les dirigeants de la S.N.C.F., leur rappelant la promesse faite.

Espérons que cette fois...

Faites-nous de la bonne politique nous vous ferons du bon sport...

On a pu lire dans le numéro de france football du 1er janvier le compte rendu de l'audience accordée par M. Giacobbi, ministre de l'Education nationale, à M. Jules Rimet, président, et à une délégation du Comité National des Sports.

Nous pouvons ajouter que cette audience s'est déroulée dans une atmosphère de confiance réciproque et que M. Giacobbi a manifesté à plusieurs reprises son désir de voir le C.N.S. et la Direction générale des Sports travailler en bon accord et d'un même esprit constructif à l'organisation et aux progrès du sport français.

Souhaitons que cette nouvelle année, qui s'ouvre sous de si favorables auspices, donne les fruits que nous promettent de si heureuses prémices.

Pourquoi pas ?

Mœurs de sauvages

La Ligue d'Algérie vient de rappeler à ses clubs que des délégués munis de brassards devaient obligatoirement se trouver dans les tribunes et gradins des stades afin d'éviter le jet de tout objet.

Ce rappel pourrait être fait utilement à certain grand club de la métropole — n'est-ce pas Vandeputte? — cible récente d'un spectateur fanatique.

L'insatiable

Guy Barbier, le bouillant ailier des amateurs du Racing, ne se contente pas de jouer le dimanche avec les pingouins, le jeudi il défend les couleurs de la faculté de droit et le samedi celles du ministère de la Population, car ces fonctionnaires comptent aussi leurs footballeurs !

Une émotion forte

On nous croira certainement lorsque nous dirons que M. Georges Bayrou vécut des heures cruelles lors du match de Coupe Sète-Béziers.

Durant la première mi-temps il soutint stoïquement les coups du sort. Au repos il prit la décision de quitter le stade et d'aller attendre le résultat — qu'il prévoyait catastrophique — les pieds au coin du feu ! Laissant Stévanovitch catéchiser les joueurs, il rentre en ville et s'enferme chez lui. Il en sort à 7 heures et va errer aux alentours du siège.

Mais M. Bayrou ne peut circuler cinq minutes dans les rues sétoises sans rencontrer un ami !

« Alors, ami, content du match ? »

Ne sachant si c'est du lard ou du cochon, le bouillant animateur ne s'engage pas.

« Enfin, qu'est-ce que tu as; 6 à 1, ce n'est pas suffisant ? »

Alors la face de M. Bayrou s'orne d'un large sourire et son cœur reprend enfin son rythme normal.

AU HASARD DES RENCONTRES

Cinq minutes avec...

...M. GALEY

(SUITE DE LA 1re PAGE)

— Vous comptez bien rétablir une situation qui ne paraît compromise qu'accidentellement ?

— Oui, et même finir la saison en beauté. J'ai des réserves, et cela est l'essentiel dans ce championnat où l'on ne compte plus les éclopés. Les Stéphanois ne nous effraient pas ; je ne pense pas qu'ils tiennent jusqu'au bout. Mais, par contre, Lille me semble en excellente position ; c'est une équipe solide, avec de nombreuses et fortes réserves. Quant à nous, je conserve grand espoir.

Et la Coupe ?

— Nous aimerions la garder ; son prestige est immense et nos joueurs sont capables du plus grand effort pour parvenir aux ultimes rencontres !

— Alors optimiste ?

— Toujours ; d'ailleurs, ce serait faire injure à mes joueurs de ne pas l'être... et ils ne le méritent pas, au contraire !

Les cinq minutes sont passées. Galey s'en va, vif mais assuré, en homme qui sait qu'un match peut se gagner à la dernière minute ; et le championnat est un match qui dure toute une saison.

LE BAVEUX DE SERVICE.

DEMANDE DE MATCHES

— L'équipe professionnelle du **Football Club de Nancy**, jouant le 19 janvier contre le Stade Français cherche match pour le dimanche 20.

A quelle époque de la saison convient-il de fixer les grands matches internationaux ?

(SUITE DE LA 1re PAGE)

Nous en arrivons ainsi à parler des dates qu'il convient de réserver aux matches internationaux. La Fédération est saisie d'un projet de notre ami Gambardella qui consiste à leur consacrer la fin de la saison et à les faire précéder de peu des rencontres de sélection ou interligues. Cela suppose aussi sans doute que le championnat se terminera plus tôt, afin que nos Possibles et nos Probables s'adonnent sans arrière-pensée et en toute liberté d'esprit à ce programme de fin de saison.

Nous n'avons pas à préjuger de la décision qui sera prise à ce sujet. Mais nous imaginons qu'elle ne pourra que consacrer un principe, car l'application rencontrera quelques difficultés.

La conclusion des matches internationaux n'est pas en effet pour la 3 F une question unilatérale. Elle nécessite évidemment l'accord des fédérations étrangères. Or si toutes les fédérations se mettaient en tête de ne faire disputer leurs matches qu'en août et en mai, on se trouverait vite en présence d'un embouteillage international d'où ne pourraient sortir des solutions satisfaisantes.

D'autre part, il ne paraît guère possible d'arrêter trop tôt en saison le championnat auquel la vie des clubs est intimement liée. Les intérêts particuliers doivent certes s'incliner devant l'intérêt général. Mais l'intérêt général se justifie d'autant mieux que les intérêts particuliers sont mieux respectés.

Enfin il n'est pas très recommandable d'accumuler en quelques semaines les rencontres capitales de la saison. Celles-ci doivent conserver un caractère d'exception : ce ne serait pas le cas si elles devenaient hebdomadaires. Elles finiraient par laisser le public indifférent.

La question est donc très complexe. Que conclure de cette discussion ? Que le blocage en fin de saison est une formule trop absolue et qu'il convient d'étaler les matches de premier plan. L'essentiel c'est d'éviter de les fixer pendant les mois d'hiver. Décembre, janvier et février sont indésirables pour les matches internationaux.

Maurice PEFFERKORN.

COUP D'ŒIL SUR LA COUPE

La supériorité des professionnels s'est avérée très nette mais elle ne fut pas écrasante

On peut donc en déduire que les amateurs sont en progrès certains

Les 32es de finale auront donc été fatales à la quasi totalité des équipes amateurs restant qualifiées. Seules demeurent en course : Le Vésinet, Arago, Bully, Aniche. Hyères ne devrait pas, logiquement, se qualifier aux dépens de Montpellier, dimanche prochain.

Certaines formations ont succombé en beauté; nous citerons Niort, battu par Bordeaux 2 à 1; le Cinéma, qui résista longuement devant Rennes; Cognac, qui tint la dragée haute au Stade Français; enfin le vieux C.A. Vitry, qui se paye le luxe d'obliger les pros de son rival des temps passés, le C.A. Paris, à rejouer pour enlever la qualification.

Bully a droit à une mention spéciale; sa victoire sur Valenciennes, très régulière puisqu'un but fut marqué à chaque mi-temps, ne doit pas être considérée comme une surprise. Qu'une équipe au moral « gonflé à bloc » parvienne à faire échec à la supériorité technique de son adversaire, cela peut être un accident et donc une surprise. Mais on ne réalise pas une surprise tous les dimanches ! D'abord parce qu'alors ce n'est plus une surprise, ensuite parce que les conditions favorables ne se renouvellent pas constamment. Bully est supérieur à Valenciennes, sans contestation possible.

Observons maintenant l'ensemble des résultats; on constate que si la supériorité des professionnels fut nette, elle ne fut pas écrasante, sauf de rares exceptions. C'est ainsi que Marseille, qui bat Monaco par 6 à 1 n'avait atteint la mi-temps qu'à égalité. Et pourtant de quels avantages ne bénéficient pas les pros !

Doit-on attribuer cette résistance généralisée au progrès du football amateur ou, comme on dit souvent, au fameux « climat » de la Coupe ? Pour ne pas nous tromper — et aussi parce que nous pensons être dans le vrai — nous dirons que ces deux facteurs ont joué. Le football pratiqué actuellement par les amateurs est de bonne qualité; il tend à se rapprocher de la technique professionnelle en conservant une ardeur et un allant qui font défaut — pourquoi ? — à certaines formations pro. Il est moins académique mais plus réalisateur, moins fignolé mais plus pénétrant. Le « climat » de la Coupe — né de la brutalité de sa formule — favorise le jeu des amateurs, qui disputent souvent le « match de leur saison » en Coupe.

Que feront les qualifiés dans le prochain tour ? Tout dépend évidemment du tirage au sort. Espérons qu'il ne leur sera pas par trop défavorable. Bully et Arago nous paraissent les mieux équipés pour fournir une nouvelle performance. Ce sont des formations rapides, ardentes, scientifiques parfois et animées d'une volonté farouche. Si le sort veut qu'elles s'attaquent à des pros au dilettantisme exagéré, nous les voyons très bien accéder au 8e de finale.

Quant au Vésinet, avouons qu'il ne nous inspire pas confiance; il a battu Roubaix par accident, bénéficiant de l'avantage considérable du terrain. Cet avantage n'est pas seulement de jouer devant un public ami mais aussi d'être accoutumé à un terrain aux dimensions réduites, sur lequel il est difficile de se déployer sans en sortir ! Aniche, vainqueur de l'excellente équipe de Montreuil, bénéficiait par trop de l'avantage du terrain pour que sa victoire soit convaincante !

Et maintenant, bonne chance aux représentants du football amateur, ce gros œuvre du Sport Roi.

J. F. L.

Résultats de la journée de Coupe du 13 janvier

Bully bat Valenciennes	2—0
C.A.P. bat C.A. Vitry	3—0

Aux Amis de l'Equipe de France

Pour que vous soyez assurés de recevoir régulièrement « france-football », il est indispensable que vous vous abonniez sans tarder.

Ses colonnes seront ouvertes à votre Club et tous vos communiqués concernant les matches internationaux y seront insérés.

« france-football » sera dans votre moyen de liaison et si vous nous adressez le montant de votre abonnement immédiatement, vous recevrez le prochain numéro.

Faites également adhérer vos amis.

D'avance, merci.

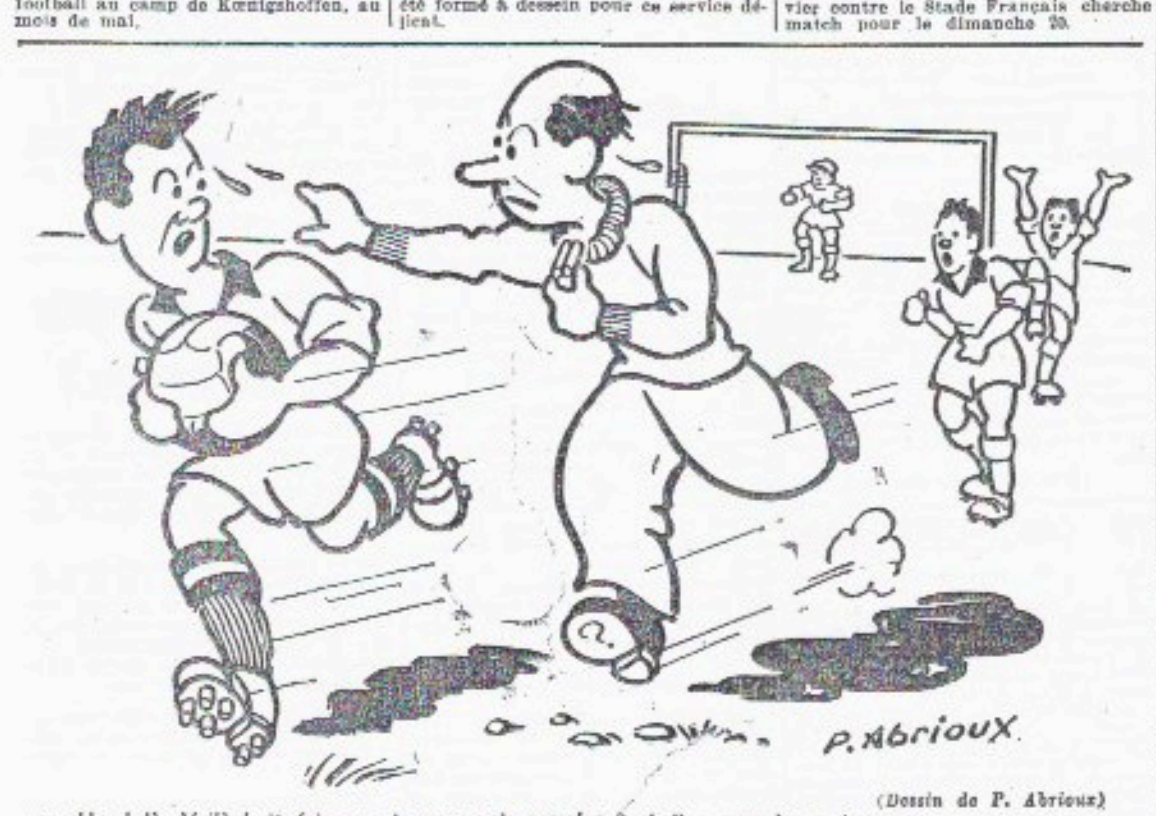

(Dessin de P. Abrioux)

— Hep ! là. Voilà huit fois que je vous vois prendre le ballon avec les mains.

— Hélas ! ... c'est plus fort que moi... j'suis kleptomane !

Un coup pour rien pour les leaders!

Du Nord...

Le Stade seul en tête...

Le Stade Français se trouve seul, au soir de ce dimanche peu passionnant, en tête du classement de la zone Nord. Il doit cette situation enviée — mais pas toujours enviable, n'est-ce pas Bruneaux et consorts! — au fait que Nancy n'a pu jouer son match contre Valenciennes, retenu par la Coupe. On ne peut donc tirer aucune conclusion de cette montée au pinacle. La grande explication aura lieu samedi prochain! Dans huit jours nous verrons si Ben Barek peut faire gagner le championnat de France!

Les Parisiens se sont octroyés ces deux points aux dépens de Douai, battu par 2 à 0, ce qui ne mérite aucune remarque. Mais aux dires des témoins, il faudra que les hommes d'Heriera acquièrent une autre fougue d'ici dimanche pour conserver leur position!

Besançon sur la pente savonneuse

Une seule surprise dans la journée et encore avec quelque indulgence : la défaite de Besançon devant Le Mans. Décidément les Bisontins sont sur une mauvaise pente et en passe de rejoindre Douai et Mulhouse. Le Mans est-il en remontée? Rien ne permet de l'affirmer; il faut attendre confirmation de cet exploit, dû en partie à la mauvaise exhibition de Besançon.

Colmar et Nantes remontent

Colmar, encore sous le coup de sa victoire sur Metz en Coupe, gagne deux points et deux places au classement. Il devance Besançon et se trouve à égalité avec le C.A.P. qui a un match de retard.

Les Nantais se défont d'Amiens et gagnent eux aussi plusieurs places : de neuvième ils passent sixième.

Les attaquants de Mulhouse et de Troyes s'en sont donnés à cœur-joie au grand dam des défenses: quatre buts partout!

On voit par ce tour des résultats que la journée de dimanche n'a pas amené de perturbation dans le classement. La lutte pour la première place demeure toujours circonscrite entre le Stade et Nancy. Angers, malgré toute sa valeur, doit perdre l'espoir de rattraper les 11 points de retard qu'il possède sur les deux leaders.

Stade-Nancy : rencontre décisive

Le prochain tour sera assurément dominé par le choc Stade-Nancy. Nous n'aurons pas l'audace d'emettre un avis sur le résultat possible. D'après les performances réalisées précédemment les deux équipes sont de valeur égale; jouant à Paris le Stade bénificiera du petit avantage que donne une nuit dans son lit! Beau match en perspective, d'autant plus qu'il ne peut avoir de conséquence pour la montée en première division; l'atmosphère ne sera pas, espérons-le, à l'orage. Il y aura du monde, dimanche au Parc!

Autre rencontre intéressante : Colmar-Nantes, deux équipes qui se reprennent et bagarreront pour gagner une nouvelle place! Là encore le désavantage du déplacement peut être dangereux pour les Bretons. Les autres rencontres ne présentent pas de caractère particulier.

...au Midi

Montpellier et Toulouse scorent!

Les deux premiers de la zone du Soleil se sont efforcés d'augmenter leur avance, non seulement au classement par points, mais encore au goal average. Deux précautions valent mieux qu'une, surtout pour Toulouse qui ne peut quitter Nimes ou que Nimes ne veut pas quitter, on ne sait très bien!

Brive et Toulouse sont les deux victimes expiatoires de ce duel d'attaque. Brive, encore tout fier de son exploit de dimanche dernier obtenu sur Nimes, se présentait devant les Toulousains, confiant en son étoile. Hélas! il ne s'agissait plus de la Coupe et l'ambiance toulousaine n'est pas celle de Brive. Résultat : 6 buts dans la cage!... et toujours dernier du classement. La forme est véritablement chose incompréhensible. Brive, dernier du classement, bat Nimes et huit jours après se fait écraser par Toulouse, de force sensiblement égale à celle de Nimes. Je sais bien qu'on invoquera l'avantage du terrain; ces résultats manquent quand même de logique!

Montpellier réalise 5 buts contre Toulouse dont on attendait mieux, même à Montpellier. Cette victoire confirme la valeur réelle du leader et sa régularité dans la forme.

Mais Alès les imite...

Autres résultats : Alès, décidément en forme, inflige à Grenoble, à domicile, une défaite sévère : 6 à 2. Cet exploit permet à Alès de monter d'un rang et de se hausser à la hauteur de Clermont qui obtient difficilement le match nul à Perpignan, pourtant inférieur jusqu'alors.

Nice et Avignon montent...

Par sa victoire sur Antibes, Nice (19 points) gagne une place et vient s'accrocher à Alès et Clermont (20 points). Jouera-t-il le rôle de troisième larron? C'est possible car l'équipe est dynamique. Vichy, que nous aimerions pourtant voir se mieux placer pour récompenser l'effort de ses dirigeants travaillant dans une région jusqu'alors déshéritée se fait battre à Avignon par 3 à 0. Ce score se passe de tout commentaires par sa netteté. Il permet à Avignon de grignoter une place et de passer sur le dos de Grenoble.

Enfin Nimes dispose de Béziers par 2 à 0, n'ayant pas concouru pour le goal-average!

La cinquième journée ne présentera pas un intérêt capital. Le match Montpellier-Nimes, toujours très disputé, à l'usage de Saint-Etienne-Lyon. Lille-Roubaix, prévu pour ce dimanche, est reporté à une date ultérieure. Montpellier rencontrant Hyères pour la Coupe. Certains matches seront ardemment disputés, les adversaires se tenant de très près : ainsi Avignon-Perpignan, Toulon-Nice, Brive-Grenoble. Mais le classement ne sera pas bouleversé, à peine modifié par endroit.

Terminons par une réflexion toute personnelle et qui n'est que le reflet d'une impression : Nimes paraît être en baisse de forme... alors que Toulouse se maintient. Allons-nous voir bientôt se terminer ce duel pour la seconde place?

J.-F. L.

Chez nos voisins...

Le championnat d'Angleterre

LIGUE DU SUD

Arsenal bat West Bromwich	2—0
Aston Villa-Birmingham	2—2
Charlton bat West Ham	3—0
Coventry bat Brentford	1—0
Derby bat Milwall	8—1
Fulham bat Wolves	3—1
Chelsea bat Leicester	7—1
Luton bat Tottenham	3—1
Newport bat Plymouth	3—0
Portsmouth - Nollingham	2—2
Swansea bat Southampton	4—1

CLASSEMENT. — 1. Charlton, 43 pts; 2. Aston Villa, 38 pts; 3. Birmingham, 37 pts; 4. Derby, 35 pts; 5. West Bromwich, 30 pts; Fulham, 28; Wolveramph, 26 et Arsenal, 25.

LIGUE DU NORD

Bamsley bat Bradford	3—0
Blackburn bat Everton	2—1
Bolton bat Bury	1—0
Burnley Sheffield W	2—2
Manchester U. bat Chesterfield	1—0
Newcastle bat Huddersfield	4—1
Blackpool bat Leeds	2—1
Liverpool bat Preston	4—2
Manchester U bat Grimsby	5—0
Chiddelsbourg bat Sheffield U	7—2

Ecosse

DIVISION A

Aberdeen bat Rangers	4—1
Celtic bat Third Lanark	3—2
Falkirk - Matherwell	3—3
Hamilton bat Hearts	2—0
Hilbernian bat Kilmarnock	4—1
Partick bat St-Mirren	1—0
Clyde bat Queens' Park	2—1
Morton bat Queen of the S.	5—2

DIVISION B

Airdric bat Allon	3—0
East Fife bat Arbroath	6—2
Dumbarton bat Cowdenbeath	3—1
Dundee bat Albion	2—0
St. Johnstone bat Dunfermline	1—0
Ayr bat Raith	3—2
Stenhousemuir - Dundee United	2—2

Le championnat de Belgique

La Gantoin bat Bruges	1—0
Tilleur bat St.-Niklass	1—0
Antwerp bat O. Charleroi	3—0
White Star bat St.-Gilloin	4—0
Boom bat Standard Liége	2—1
Lierschs Berchem	2—2
Endracht Alort et F.C. Malines	3—3
Anderlecht F.C. Liége	2—2
Racing Bruxelles - Forest	1—1

Le championnat d'Italie

ZONE NORD

Juventus bat Vicence	2—1
Bologne bat Gênes	4—0
Venise bat Sampierdareno	3—1
International Milan bat Trieste	3—1
Modène bat Atelante	1—0
Milan bat Brescia	3—1
Turin bat Andréa Doria	3—2

CLASSEMENT. — International, 23 pts; Turin, 22; Juventus, 20; Brescia, 14; Milan, Andréa Doria, Trieste, 13; Modène, 11.

ZONE SUD

Naples bat Sienne	1—0
Lazio bat Bari	1—0
Palerme bat Ancône	2—1

CLASSEMENT. — Naples, Rome, Bari, 15 pts; Palerme, 14; Pescara, 10; Florence, Sienne, 9.

Le tournoi de l'Amérique du Sud

A BUENOS AIRES :

Argentine bat Paraguay	2—0

Le championnat d'Espagne

CLASSEMENT. — 1. Oviedo, 21 pts; 2. Madrid, 20 pts; 3. Barcelone, 20 pts; 4. Sevilla, 19 pts; 5. Atletic Bilbao, 19 pts; 6. Valencia, 17 pts; 7. Sijon, 17 pts; 8. Castellon, 15 pts; 9. Aviacion, 13.

La première journée de "retour" du Championnat a été dramatique...

(SUITE DE LA 1re PAGE)

A noter cependant qu'au match aller, à Saint-Etienne, le C.O.R.T. avait déjà gagné (3-1). Le signe indien joue-t-il en faveur de Roubaix lorsqu'il rencontre Saint-Etienne?

La défaite des Stéphanois n'a pas diminué l'avance qu'ils détenaient sur Lille (second à quatre points), car les poulains de Bourbotte furent eux aussi battus à l'extérieur, et c'est l'A. S. Cannes qui réussit cet exploit.

Décidément, les joueurs cannois sont surprenants. Leur formation ne comprend aucune étoile classée, mais l'ensemble donne avec un tel cran, et se dépense avec un tel bonheur, qu'il acquiert de magnifiques résultats.

Bel exemple pour beaucoup d'autres équipes où la foi est absente!

Lille a accusé encore une fois que la soudaineté des actes de ses adversaires troublait sa méthode calme et un peu automatique.

Le tempérament des joueurs du Nord est bien différent de celui des joueurs du Sud. Le match de dimanche, à Cannes, en fut une nouvelle démonstration.

Cependant Lens, dans le même cas que Lille, a su conserver un point contre Sète dont il était l'invité. Gageons que la ligne offensive des « Dauphins » s'est montrée moins réservée que celle des Cannois.

Rennes, Racing et Girondins méritants

Trois très bonnes performances ont été réussies dimanche par Rouen, le Racing de Paris et les Girondins.

Tous trois en visite, ils ramènent chacun un point pris sur des adversaires très difficiles à combattre chez eux.

Rennes, à Rouen, a fourni comme à son habitude, un match de Coupe, le Racing, à Marseille (sans Jordan ni Vaast) a su contenir les efforts du onze de l'O.M. dans un bon jour, et l'on sait ce que cela veut dire. Quant aux Girondins, toujours incomplets, c'est à force de volonté qu'ils obtiennent un match nul qui peut leur donner satisfaction.

La rentrée de Jérusalem à Sochaux a-t-elle suffi à stabiliser la valeur de l'équipe? On pourrait le croire; mais il faudra attendre de voir les Sochaliens devant une autre formation que celle de Lyon pour en être convaincu.

Et le Red Star? Le Red Star, qui joue de malchance, car il ne peut jamais présenter une équipe complète, a été batu par Metz, à Saint-Ouen, alors qu'il menait par 2 à 0, après une heure de jeu!

La défense audonienne fut faible, et les décisions du pauvre M. Trehou, qui dirigeait le match, ne furent guère favorables pour eux. Mais il fut confirmé dimanche que l'équipe du R.S.O. manque de direction. Le comité de ce club semble se désintéresser de son onze. Il n'a pas fait les efforts suffisants pour que celui-ci soit armé comme il le faudrait pour défendre la réputation d'un club de premier plan comme le R.S.O., et surtout il n'a pas su imposer une autorité sans laquelle une équipe professionnelle ne peut fonctionner normalement.

Metz a joué avec cran, sans convaincre, et ses équipiers ont une fâcheuse tendance à pratiquer en marge des règles. Il est vrai qu'avec M. Tréhou!

Le Havre, en visite à Reims, a été nettement battu. Résultat normal, car Reims peut beaucoup mieux faire que d'être battu par Annemasse en Coupe.

Calme en Division II

Petite journée en deuxième division. Pas de surprises, résultats normaux, et si le Stade Français est seul premier en zone Nord, c'est que Nancy n'a pas joué hier.

La place de premier sera du reste en jeu samedi au Parc des Princes où Stadistes et Nancéiens seront en présence.

A noter que Besançon continue à descendre la pente et que Colmar vainqueur de Metz en Coupe, a vaincu dimanche l'A.S. Charentes à Angoulême, ce qui constitue une bonne performance.

En zone Sud, nette victoire de Toulouse sur Brive et sévère défaite de Toulon par Montpellier. Seul Nimes peut encore prétendre inquiéter les deux premiers. (Montpellier et Toulouse). Mais Alès aura son mot à dire d'ici la fin de la compétition.

Valenciennes K. O.

Deux des trois matches à rejouer des trente-deuxièmes de finale de la Coupe se sont disputés avant-hier (Montpellier rencontrera Hyères dimanche) et, si le C.A. Paris a disposé de Vitry, comme on s'y attendait, Valenciennes s'est fait « sortir » par Bully!

Valenciennes, prétendant à la division I battu par une équipe amateur de sa région! Ce n'est pas brillant, et M. Robert Leroux, nouveau directeur sportif de V.A. a du travail en perspective.

Lucien GAMBLIN.

Pour la seconde fois Roubaix a battu Saint-Etienne

Est-ce un accident ou le commencement de la fin ?

Les Stéphanois peuvent maudire le sort. Un match nul aurait été plus équitable et réfléchit plus justement la valeur respective des équipes en présence.

En première mi-temps Saint-Etienne, bien que privé de Bruneau, son capitaine et leader d'attaque, et Firoud, domine par son jeu extrêmement rapide et incisif. La défense roubaisienne est sur les dents, elle résiste à la tempête. Darui se défend comme un diable. Rich marque le premier but après 10 minutes de jeu. Puis Roubaix égalise sur mauvais blocage de Davin, le portier stéphanois.

Après le repos Roubaix se donne de l'air. Le jeu est moins rapide, Saint-Etienne ressent les fatigues de son début de match. C'est au tour de la défense du leader d'être sur les dents! La pression roubaisienne est extrême; et cependant Saint-Etienne marque par Alpsterg! Le match semble joué lorsque Calliegaus dévie la balle dans les buts de Davin! Cette fois c'est le match nul... eh bien, non; à la dernière minute Stucanne marque le but victorieux.

Rencontre jouée très vite, par des équipes en forme, athlétiques, décidées à vaincre mais aussi à continuer du beau football.

Les Stéphanois se sont montrés à la hauteur de leur réputation : ils ont fourni une belle partie, correcte; la technique ne leur fait pas défaut — loin de là — et leur vitesse d'exécution est vraiment étonnante.

Roubaix a effacé complètement son échec du Vésinet. Toute l'équipe a su se mettre au diapason de l'adversaire et répondre du tac au tac à la méthode stéphanoise. Elle a bénéficié d'une certaine chance qu'elle a su utiliser, ainsi que de la fatigue de l'adversaire en seconde mi-temps.

Répétons qu'un match nul aurait satisfait la logique... mais elle n'est pas l'apanage du football.

Deux enseignements peuvent être tirés de ce match :

1. Saint-Etienne, quoi qu'on en pense ou dise, mérite sa place au classement, même après sa défaite;

2. Une défaite en Coupe n'atteint pas le moral d'une équipe pro... et Le Vésinet joue sous le « signe indien »!

Le championnat nous réserve d'émotionnantes parties; Saint-Etienne défendra chèrement sa place et ce n'est pas encore à Roubaix qu'a sonné l'hallali.

JEAN-FRANÇOIS.

Nouveaux venus au football les américains du Nord veulent déja en modifier les règles

Une information venue d'Amérique du Nord nous a fait connaître que la Fédération de Football des Etats-Unis a envisagé une réforme des règles du football.

Jusqu'à présent, le football tel que nous le connaissons, c'est-à-dire le football codifié par les Britanniques et dont les règles ont été établies et régies par l'International Board, n'avait pas lieu de se féliciter d'avoir été importé aux U.S.A. parce que, petit bonhomme égaré dans la foule, il n'avait pas réussi à trouver son chemin.

Mais les jeunes Américains venus en Europe du fait de la guerre ont pu apprécier notre jeu et, de retour chez eux, ont fait connaître leur sentiment en faveur d'un sport qui leur était inconnu, mais dont ils ont compris l'ordre de grandeur et toute la science et la finesse qu'il exige. Et, de retour dans leur patrie, ils se sont transformés en avocats sportifs pour défendre une cause qui leur paraissait juste et facile à faire adopter.

Mais il est piquant, et même amusant d'apprendre que la Fédération Américaine a déjà envisagé de modifier les règles que l'International Board défend jalousement et ne touche qu'avec les plus grandes précautions et une parcimonie qui paraît maladive.

La Fédération Américaine désire :

1° *Supprimer le hors-jeu;*

2° *Remplacer la rentrée en touche par un coup franc.*

C'est là vouloir révolutionner le football. Mais il faut bien reconnaître que les deux réformes projetées sont pleines d'attrait.

Le hors-jeu freine considérablement les offensives et est une arme très puissante au service de la défense.

La sortie en touche est un moyen, et manque de panache.

Supprimer le hors-jeu et remplacer la rentrée en touche par un coup franc c'est avantager l'offensive dans les deux cas.

Nous aimerions savoir ce que l'on pense à Londres des réformes projetées par la Fédération Américaine. Les « hold gentlemen » qui dirigent la F.A. ont dû bondir de leurs fauteuils et considérer comme une atteinte à leur prestige le fait de s'immiscer dans les règles du football sans leur autorisation. — *L. G.*

RENFORTS DE DERNIERE HEURE

L'approche du terme (pas celui du 15, mais celui du 13) a provoqué ces derniers temps une course à la vedette.

Nous connaissons la période de juin, agitée, troublée, aux nouvelles contradictoires et sensationnelles. Celle de janvier n'a pas failli à sa devancière.

Mais la palme de la meilleure recrue — tout au moins sur le plan publicitaire — revient à Sochaux, avec le retour de Jerusalem.

Gageons que les défenseurs du Racing appréhenderont la rencontre avec les Lions! Un certain match à Vienne leur laissa un souvenir plutôt amer...

CLASSEMENT APRES LA PREMIERE JOURNEE DES MATCHES RETOUR (13 janvier 1946)

DIVISION NATIONALE

Clubs	Matches J.	G.	N.	P.	Home G.	N.	P.	Away G.	N.	P.	Buts pr. c.	Pts
1. Saint-Etienne	18	13	1	4	9	0	1	4	1	3	57—33	27
2. Lille	18	10	3	5	6	1	1	4	2	4	43—24	23
3. Lens	18	9	5	4	6	2	0	3	3	4	41—25	23
4. Roubaix	18	7	7	4	5	4	1	2	3	3	33—25	21
5. Cannes	18	8	4	6	5	2	2	3	2	4	33—37	20
6. Reims	18	8	3	7	5	2	3	3	1	4	42—32	19
7. Bordeaux	18	7	5	6	7	2	0	0	3	6	44—37	19
8. R.C. Paris	18	9	1	8	6	0	2	3	1	6	28—27	19
9. Rennes	18	6	7	5	3	2	3	3	5	2	30—33	19
10. Rouen	18	6	6	6	5	4	1	1	2	5	26—22	18
11. Marseille	18	6	6	6	4	3	2	2	3	4	43—39	18
12. Red Star	18	6	5	7	4	3	3	2	2	4	37—36	17
13. Strasbourg	18	6	3	9	5	3	2	1	0	7	29—42	15
14. Sète	18	6	2	10	5	1	3	1	1	7	38—37	14
15. Lyon	18	5	4	9	4	2	3	1	2	6	26—43	14
16. Le Havre	18	6	1	11	5	0	3	1	1	8	24—46	13
17. Metz	18	5	3	10	2	1	5	3	2	5	18—37	13
18. Sochaux	18	3	6	9	2	4	3	1	2	6	24—41	12

DIVISION II (NORD)

Clubs	Matches J.	G.	N.	P.	Home G.	N.	P.	Away G.	N.	P.	Buts pr. c.	Pts
1. Stade Français	17	15	1	1	7	1	0	8	0	1	52—17	31
2. Nancy	16	14	1	1	7	1	0	7	0	1	61—21	29
3. Angers	16	9	2	5	6	2	0	3	0	5	33—31	20
4. Angoulême	17	8	3	6	7	0	2	1	3	4	29—24	19
5. Valenciennes	16	8	2	6	5	1	2	3	1	4	37—28	18
6. Nantes	17	7	2	8	5	0	4	2	2	4	28—30	16
7. Amiens	17	6	4	7	5	2	2	1	2	5	25—29	16
8. C.A. Paris	16	7	1	8	4	1	3	3	0	5	29—28	15
9. Colmar	17	6	3	8	4	2	2	2	1	6	35—40	15
10. Besançon	17	6	2	9	2	1	5	4	1	4	29—35	14
11. Le Mans	17	4	4	9	3	1	4	1	3	5	21—31	12
12. Troyes	17	4	3	10	3	0	5	1	3	5	24—39	11
13. Mulhouse	17	3	3	11	2	2	5	1	1	6	26—51	9
14. Douai	17	3	3	11	2	3	4	1	0	7	25—50	9

DIVISION II (SUD)

Clubs	Matches J.	G.	N.	P.	Home G.	N.	P.	Away G.	N.	P.	Buts pr. c.	Pts
1. Montpellier	16	13	2	1	6	1	0	7	1	1	41—15	28
2. Toulouse	17	11	3	3	7	1	0	4	2	3	56—27	25
3. Nimes	17	12	0	5	7	0	1	5	0	4	44—28	24
4. Alès	17	7	6	4	4	2	2	3	4	2	43—22	20
5. Clermont	17	7	6	4	5	1	3	2	5	1	31—25	20
6. Nice	17	7	5	5	6	3	0	1	2	5	29—24	19
7. Avignon	17	7	3	7	3	3	2	4	0	5	40—31	17
8. Toulon	17	8	1	8	5	1	2	3	0	6	36—35	17
9. Grenoble	16	7	2	7	5	2	2	2	0	5	31—36	16
10. Antibes	16	5	4	7	3	2	3	2	2	4	20—26	14
11. Perpignan	16	6	1	9	4	1	4	2	0	5	22—32	13
12. Vichy	17	5	2	10	4	0	6	1	2	4	33—48	12
13. Béziers	17	1	3	13	0	2	7	1	1	6	10—51	5
14. Brive	17	0	4	13	0	2	5	0	2	8	13—43	4

Géo DUHAMEL

Pronostics pour dimanche prochain

C'EST ARRIVÉ... DEMAIN

Nos favoris sont indiqués en caractères gras

DIVISION NATIONALE

Sochaux-Roubaix
Racing-Rouen
Rennes-Strasbourg
Sète-Bordeaux
Lens-Reims
Le Havre-Red Star
Marseille-Saint-Etienne
Metz-Cannes
Lille-Lyon

DEUXIEME DIVISION

ZONE NORD

Besançon-**C.A.P.**
Angers-Angoulême
Amiens-Mulhouse
Troyes-Douai
Stade Français-Nancy
Valenciennes-Le Mans
Colmar-Nantes

ZONE SUD

Toulon-Nice
Avignon-Perpignan
Vichy-**Toulouse**
Clermont-Antibes
Brive-Grenoble
Alès-Béziers

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

BUREAU

Séance du lundi 7 janvier 1946

Présidence de M. J. Rimet. Présents : MM. de Vienne, Pillaudin, Cottereau, Thévenin, Vallin et Delaunay. Excusés : MM. Lenas, Pochonet, Bayrou, Conrié et Gambardella.

Le P.V. de la dernière séance du 20 décembre 1945 est lu et adopté.

Vœux de nouvel an. — M. Rimet, président, au nom du Bureau Fédéral, adresse à tous les éléments de la Fédération, officiels, joueurs et arbitres, ses meilleurs souhaits de bonne santé et de succès sportifs pour la nouvelle année.

Souhaits de rétablissement. — Le Bureau adresse ses meilleurs vœux de rétablissement à ses deux vice-présidents : MM. Pierre Pochonet et Albert Lebas, toujours éloignés de la Fédération pour raison de santé, pour leur prochain et complet rétablissement.

Coupe de France. — Appel de l'Association Sportive Aixoise d'une décision de la C.C. de l'Amateurisme et de la C.C. des Règlements se rapportant à la qualification du joueur Alcazar José à l'A.S. Aixoise. — Le Bureau, après audition des représentants de l'A.S. Aixoise et du Hyères F.C., attendu la décision du Bureau Fédéral en date du 9 octobre 1944, plaçant sous la dépendance du Groupement des Clubs Autorisés tous les ex-professionnels non requalifiés comme amateur avant le 1er septembre 1939, attendu que le joueur Alcazar José, ancien professionnel, n'aurait pu, s'il s'était conformé aux prescriptions fédérales, qu'obtenir une licence spéciale en faveur de l'A.S. Avignon, son dernier club, par ces motifs et adoptant les motifs complémentaires de la Commission Centrale des Règlements, confirme la décision dont appel.

Demande d'appel du R.C. de Marquette d'une décision de la C.C. de Contrôle de l'Amateurisme. — Le Bureau nomme M. Cottereau, rapporteur et ajourne sa décision à sa prochaine séance.

Levée de l'interdiction de la qualification en France des joueurs de nationalité hongroise. — Le Bureau prend acte de la levée de l'interdiction exprimée par les Affaires étrangères à l'égard des joueurs de nationalité hongroise.

Composition de la Commission Centrale de Propagande et d'Information. — Le Bureau nomme MM. le professeur Merklen, Louis Pelletier et Bouchard, représentant respectivement les Commissions Centrales Médicales, des Jeunes et des Terrains, pour faire partie de la Commission de Propagande et d'Information.

Demande de rétablissement des billets collectifs en faveur des déplacements des sociétés sportives par chemin de fer. — Le Bureau décide de solliciter de la S.N.C.F. le rétablissement des collectifs dont l'étude lui avait été promise lors de l'augmentation des tarifs ferroviaires.

Nomination d'un arbitre interligue. — Le Bureau, sur la proposition de la Commission Centrale des Arbitres, confère à M. Kohler (Ligue de Paris), le titre d'arbitre interligue.

Extension de radiation. — Le Bureau prenant en considération la proposition faite par la Ligue régionale de Paris, décide d'étendre à la Fédération la radiation prononcée par la Ligue de Paris contre le joueur Tanguy, du C.O. Basse Seine, coupable de voies de fait envers un arbitre. Le Bureau décide en outre de demander l'extension de cette radiation à toutes les fédérations du Comité National des Sports.

Règlement de la Coupe Nationale des Cadets. — Le Bureau, après étude, décide d'homologuer le règlement de la Coupe Nationale des Cadets, saison 1945-46, tel qu'il lui est présenté par la Commission Centrale des Jeunes.

Calendrier fédéral. — Le Bureau, après avoir pris connaissance des différents dossiers, homologue les matches ci-après :

a) *Jeunes de France contre Armée de l'Air, le 24 janvier 1946, à 14 h. 30, au Vélodrome du Parc des Princes.* — La recette nette de ce match sera affectée à la caisse des Forces Aériennes Françaises Libres. La réunion sera honorée de la présence de M. le général Vallin et placée sous le haut patronage de M. le général de Gaulle.

b) *Armée Française contre Armée Britannique, le jeudi 28 mars (Mi-Carême), au Parc des Princes.* — Le Bureau prend acte de l'accord définitif de la Football Association pour la date et le lieu de la rencontre, les équipes des armées britannique et française devant comporter tous les éléments des services militaires (Air, Terre, Mer).

c) *France-Autriche, le 5 mai 1946, à Paris.* — Le Bureau confirme les dispositions prises antérieurement tendant à fixer au dimanche 5 mai le match France-Autriche. Prenant connaissance d'une lettre de la Fédération Autrichienne de Football, le Bureau décide de proposer à son agrément deux arbitres belges et un arbitre suisse à la direction de la rencontre.

d) *France-Angleterre.* — Le Bureau prend acte de l'accord de la Football Association pour que cette rencontre ait lieu à Paris le dimanche 26 mai 1946.

e) La Fédération décide d'inviter en mars prochain la Fédération Tchécoslovaque de Football à bien vouloir envoyer son équipe représentative à Paris, en vue d'un match international France-Tchécoslovaquie.

Réunion des représentants des fédérations belge, britannique et française en vue de l'élaboration du règlement du Tournoi Triangulaire pour les saisons 1946-47 et suivantes. — Le Bureau, ayant pris connaissance de l'accord des fédérations belge et britannique, fixe au mercredi 27 mars, à 15 heures de l'après-midi, à Paris, la réunion des représentants des trois fédérations, en vue de l'élaboration du règlement du Tournoi Triangulaire à partir de la saison prochaine.

Promotion au titre de la Médaille fédérale or. — Le Bureau décide d'attribuer la Médaille fédérale or à MM. Joseph Jullion, Henri Chabrol et Maurice Pefferkorn respectivement président et membres du jury du Prix Littéraire de Football.

Levée de suspension. — Le Bureau décide de lever la suspension qu'il avait infligée à M. Ernest Blanc, ex-président de la Commission de Football et membre du comité directeur de l'Ol. de Marseille.

Compte rendu des travaux de la Commission des Finances. — Le Bureau, ayant entendu l'exposé de M. de Vienne, au nom de la Commission des Finances, ouvre divers crédits qui lui sont proposés.

Commission Centrale des Corporations. — Le Bureau nomme M. Poirier (Paris) pour faire partie de la Commission Centrale des Corporations.

Affiliations. — Le Bureau prononce l'affiliation des sociétés suivantes :

17.399 : Association Sportive Steinbach; M. Albert Dubois, Niederstelnbach N° 51 (Bas-Rhin). Ligue d'Alsace;

17.400 : Association Sportive de Chidrac; M. le Secrétaire, Centre Rural, Maillaud par Chidrac (Puy-de-Dôme). Ligue d'Auvergne;

17.401 : Etoile Sportive Marsacoise; M. Dapet, Marsac (Creuse). Ligue d'Auvergne;

17.402 : Dijon Athletic Club; M. Trecourt, président, 69, avenue du Drapeau, Dijon (Côte-d'Or). Ligue de Bourgogne-Franche-Comté;

17.403 : Entente Sportive Amange, Châtenois, Vriange. M. Cumbel, instituteur, Châtenois (Jura). Ligue de Bourgogne-Franche-Comté;

17.404 : Red Star Ajaccien. M. Joseph Camoin, 25, rue Bonaparte, Ajaccio (Corse). Ligue de Corse;

17.405 : Union Cantonale de Préparation Prémilitaire Sport et Tir; M. Bouvard, instituteur, Trelfort (Ain). Ligue du Lyonnais;

17.406 : Avenir de l'Adour; M. Etienne Corredo, Aurensan (Hautes-Pyrénées). Ligue du Midi;

17.407 : Association Sportive de Police du District Valenciennes-Anzin; M. René Ochedé, secrétaire de Police, 31, boulevard Saly, Valenciennes (Nord). Ligue du Nord;

17.408 : Etoile Sportive Mazinghoise; M. le Secrétaire, café Zimmermann, Mazingarbe-les-Puits (Pas-de-Calais). Ligue du Nord;

17.409 : Association Sportive de Mont-l'Evêque; M. P. Francelin, rue du Puits, Mont-l'Evêque, par Senlis (Oise). Ligue du Nord-Est;

17.410 : Etoile Sportive Police Chaumontaise; M. Lucien Dupin, 15, rue Decrès, Chaumont (Haute-Marne). Ligue du Nord-Est;

17.411 : Les Ailes Populaires de l'Eure, M. Lépine, 38, rue Henri-IV, Ivry-la-Bataille (Eure). Ligue de Normandie;

17.412 : Club Sportif Chapelle Neuvois. M. Merour, Ecole Publique, La Chapelle-Neuve (Morbihan). Ligue de l'Ouest;

17.413 : Amicale Sportive Pordicaise; M. Le Grouhel, instituteur, Pordic (Côtes-du-Nord). Ligue de l'Ouest;

17.414 : Gazelec Sport; M. Roger Nollier, 5, boulevard Anatole-France, Le Mans (Sarthe). Ligue de l'Ouest,

17.415 : Amicale des Anciens et Anciennes Elèves et Amis des Ecole Publiques d'Auverse; M. Lambert, Auverse (Maine-et-Loire). Ligue de l'Ouest;

17.416 : Union Sportive de Roissy en Brie; M. Roger Davois, Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne). Ligue de Paris;

17.417 : Club Sportif d'Ozouer-le-Voulgis. M. Arthur Doucet, secrétaire, rue de la Gare, Ozouer-le-Vulgis (Seine-et-Marne). Ligue de Paris,

17.418 : Eveil Sportif Ispagnacois, M. Daudé, instituteur, Ispagnac (Lozère). Ligue du Sud-Est;

17.419 : Association Sportive, Artistique, Musicale; M. Aladino Gianni, 46, rue Victor-Clappier, Toulon (Var). Ligue du Sud-Est;

17.420 : Association Jeunesse Sport; M. Roger Thomas, 12, rue Candolle, Montpellier (Hérault). Ligue du Sud-Est;

17.421 : Bormes Mimosas Sports; M. Henri Lefebvre, Bormes (Var). Ligue du Sud-Est,

17.422 : Union Sportive Lamothaise; M. Christian Debis, Lamothe-Tauderron (Gironde). Ligue du Sud-Ouest;

17.423 : Magarib Sportif; M. Bengnaom, 11, rue Moulay-Mamoun, Rabat (Maroc). Ligue du Maroc;

17.424 : Jeunesse Artistique et Sportive Pleaudienne; M. Léon Vergue, Cours Complémentaire, Pleaux (Cantal). Ligue d'Auvergne.

Radiation. — Le Bureau Fédéral, sur avis favorable de la Ligue du Nord, prononce la radiation de la société suivante : 14.934 : Union Sportive de Gommegnies.

Dissolutions. — Le Bureau Fédéral, sur avis favorable de la Ligue du Nord, prononce la dissolution des sociétés suivantes : 14.080 : Union Sportive de Framecourt; 14.331 : La Fraternelle d'Huby Saint-Leu; 14.996 : Stade Guinchynois; 15.504 : Union Sportive Mennevilloise; 15.524 : La Levaloise.

Rectificatif. — Dans le P.V. du 3 décembre, prière de lire comme changement de titre de la société : 8.666 : Les Mouettes Royannaises : Royan Océan Club au lieu de Royan Océan Sports.

Prochaines séances du Bureau Fédéral. — Le Bureau s'ajourne au jeudi 17 janvier; séances à 10 heures et à 16 heures.

Le secrétaire général,
M. DELAUNAY.

COMMISSION CENTRALE DE DISCIPLINE

Séance du jeudi 10 janvier 1946

Présidence de M. de Ricard. Présents : MM. Slawik et Sesquières. En congé : M. Langres.

Le P.V. de la dernière séance est lu et adopté.

Match de Coupe de France du 6 janvier 1946, U.S. Normande-U.S. Mans. Expulsion du joueur Bak, de l'U.S. Mans, et Moretti, de l'U.S. Normande. — La Commission prend connaissance du rapport de M. Didier, arbitre, et de la lettre du joueur Bak, inflige au joueur Bak, pour coups à adversaire, une suspension de 15 jours sans sursis, à dater du 10 janvier 1946, et suspend le joueur Moretti, de l'U.S. Normande, jusqu'à comparution ou rapport.

Match de Coupe de France du 6 janvier 1946, A.S. Monaco-Ol. Marseille. Avertissement aux joueurs Bastien et Sentil, de l'Ol. Marseille. — La Commission prend connaissance du rapport de M. Marenco, arbitre du match, et décide de demander pour le 17 janvier au plus tard un rapport aux joueurs en cause sur l'avertissement dont ils ont été l'objet.

Match de Coupe de France du 6 janvier 1946, Ol. Alès-U.S. Annemasse. Avertissement aux joueurs Rocher, de l'Ol. Alès et Ducoing et Ravex, de l'U.S. Annemasse. Attitude du joueur Anchisi. — La Commission prend connaissance du rapport de M. Agret, arbitre du match et de la lettre du joueur Rocher, de l'Ol. Alès, elle inflige au joueur Rocher Jean, d'Alès, pour incorrection envers un adversaire, une suspension de 15 jours, mais décide de le faire bénéficier du sursis. Elle décide, par ailleurs, de demander pour le 17 janvier au plus tard, sous peine de suspension, un rapport aux joueurs Ducoing, Ravex et Anchisi, de l'U.S. Annemasse, le premier sur l'avertissement dont il a été l'objet, les deux autres sur leur attitude à l'égard de l'arbitre pendant et après la partie.

Prochaine réunion. — Jeudi 17 janvier 1946, à 18 heures.

Le secrétaire de séance,
A. SESQUIÈRES.

COMMISSION CENTRALE des STATUTS et RÈGLEMENTS

Séance du 3 janvier 1946

Présidence de M. le Dr Villetard de Laguerie. Présents : MM. Guignot, Moulène, Saulnier, Thélu, Colin, Lafarge. Excusés : MM. Louwet, Thomas.

Coupe de France, match du 16 décembre 1945. Réclamation du Hyères F.C. sur la qualification du joueur Alcazar José, de l'A.S. Aixoise. — La Commission, vu la décision de la Commission Centrale du Contrôle de l'Amateurisme en date du 2 janvier 1946, attendu que le joueur Alcazar José n'est pas et ne peut être qualifié pour l'A.S. Aixoise, par ces motifs donne match perdu à l'A.S. Aixoise pour en porter le profit au Hyères F.C.

Match du 2 décembre 1945 (4e tour). Réclamation de l'U.S. Laon sur la qualification des joueurs Poisin, Sudolski et Peruffel, de l'U.A. Soissons. — La Commission, attendu que les joueurs Peruffel et Sudolski sont titulaires d'une licence enregistrée à la Fédération le 23 août 1945, que le joueur Poisin a sa licence enregistrée au 27 octobre 1945, dit les joueurs régulièrement qualifiés pour le match dont il s'agit, et rejette la réclamation de l'U.S. Laon.

Championnat de France professionnel. Réclamation de l'E.S.A. Brive sur la qualification du joueur amateur Ramon, de l'U.S.A. Perpignan (match du 28-10-45). — La Commission, après étude de nouvelles pièces versées au dossier par l'U.S.A. Perpignan, décide de dater la licence du joueur Ramon au 6 septembre 1945, première date de réception à la Fédération, au lieu du 25 octobre 1945, par ces motifs, annule sa décision du 13 décembre 1945 pour dire le joueur régulièrement qualifié au match dont s'agit et rejette la réclamation de l'E.S.A. Brive.

Appel du F.C. Tarare d'une décision de la Ligue du Lyonnais (match F.C. Tarare contre Groupe Sportif Chasse du 14-10-45). — La Commission, vu l'appel pour la dire recevable, et après étude du dossier, confirme la décision régionale par adoption de motifs.

Appel du Stade Briochain d'une décision de la Ligue de l'Ouest (match de championnat A.S. Brestoise contre Stade Briochain). — La Commission, vu l'appel pour la dire recevable, après étude du dossier, confirme la décision de la Ligue par adoption de motifs.

Appel du C.A. Chalonnais d'une décision de la Ligue de l'Ouest se rapportant à un match comptant pour la Coupe de l'Ouest (C.A. Chalonnais contre F.C. Saint-Nazaire). — La Commission, vu l'appel pour la dire recevable, après étude du dossier, confirme la décision de la Ligue par adoption de motifs, mais précise toutefois que seuls les frais de déplacement par chemin de fer pourront être prélevés sur la recette du match à rejouer.

Appel de l'E.S.C.N. Ciotat d'une décision de la Ligue du Sud-Est (match de championnat E.S.C.N. Ciotat contre R.C. Cavaillon du 30 septembre 1945). — La Commission après étude du dossier confirme la décision de la ligue par adoption de motifs.

Qualification du joueur Tanguy (Hervé) pour l'U.S. Servan. — La commission se reportant à sa décision du 31 décembre 1945, décide d'accorder à ce joueur une licence « B » avec enregistrement au 1er septembre 1945.

Le secrétaire : M. LAFARGE.

Séance du jeudi 10 janvier 1946

Présidence de M. le Dr Villetard de Laguerie. Présents : MM. Lafarge, Thélu, Moulène, Saulnier. Excusés : MM. Guignot, Louwet, Thomas.

Coupe de France. Matches du 16 décembre 1945. Réclamation de l'Etoile Sportive Rochelaise sur la qualification des joueurs Dupouy et Roudet, du Bordeaux Etudiants Club. — La Commission, vu la réclamation pour la dire recevable, attendu que le joueur Dupouy Maurice est titulaire d'une licence enregistrée à la Fédération à la date du 8 septembre 1945, et que le joueur Roudet Jean est possesseur d'une licence 1945-46 par voie de renouvellement antérieur au match dont s'agit, dit les joueurs susnommés régulièrement qualifiés pour le match dont s'agit, et rejette la réclamation de l'E.S. Rochelaise.

Réclamation de l'E.S.C.N. Ciotat sur la qualification du joueur Clément Maurice, de l'A.S. Monaco. — La Commission, attendu que le joueur Clément Maurice est titulaire d'une licence enregistrée à la Fédération le 21 novembre 1945, dit le joueur régulièrement qualifié au match dont s'agit et confirme le résultat du match acquis sur le terrain.

Matches du 6 janvier 1946. Réclamation du F.C. Metz sur la qualification du joueur Zopp, des Sports Réunis Colmar. — La Commission, vu la réclamation pour non présentation de licence pour la dire recevable, attendu que le joueur Zopp Auguste est régulièrement qualifié à la date du 1er janvier, en conséquence, au match dont s'agit, par ces motifs, rejette la réclamation du F.C. Metz.

Réclamation de l'A.S. Brestoise sur la qualification des joueurs Leboue Pierre et Devos Georges, du S.C. Ouest Angers. — La Commission, vu la réclamation pour non présentation de licence pour la dire recevable, attendu que le contrat du joueur Leboue Pierre est enregistré à la Fédération le 21 août 1945 et que celui du joueur Devos Georges est enregistré au 16 juillet 1945, dit les joueurs susnommés régulièrement qualifiés au match dont s'agit et rejette la réclamation de l'A.S. Brestoise.

Réclamation du Nimes Olympique sur la composition de l'équipe de l'U.S.A. Brive. — La Commission, vu la réserve pour la dire irrecevable, les clubs professionnels pouvant faire jouer un nombre quelconque d'amateurs, par ces motifs, rejette la réclamation du Nimes Olympique, et confirme le résultat du match acquis sur le terrain.

Réclamation de l'U.S. Cazères sur la qualification du joueur Ramon René, de l'U.S.A. Perpignan. — La Commission, vu la réclamation pour la dire recevable, attendu que le joueur Ramon René est titulaire d'une licence enregistrée à la Fédération le 6 septembre 1945, dit le joueur régulièrement qualifié au match dont s'agit et rejette la réclamation de l'U.S. Cazères.

Championnat de France professionnel. Réclamation du R.C. Strasbourg sur la qualification du joueur amateur Achoud, du R.C. Lens (match du 30-12-45). — La Commission, vu la réclamation pour non présentation de licence pour la dire recevable, attendu que le joueur Achoud Ahmed est titulaire d'une licence enregistrée à la Fédération à la date du 15 décembre 1945, dit le joueur régulièrement qualifié pour le match dont s'agit et rejette la réclamation du R.C. Strasbourg.

Appel de la Persévérante Sportive Romanaise d'une décision de la Ligue du Lyonnais (match F.C.O. Montrambert contre P.S. Romans, du 2-12-1945). — La Commission, après avoir entendu M. Fritz, représentant la Persévérante Sportive Romanaise, vu l'appel pour le dire irrecevable, après étude du dossier, confirme la décision de la Ligue du Lyonnais par adoption de motifs.

Appel de l'U.S. Saint-Gaudens d'une décision de la Ligue du Midi sur la qualification du joueur Bonastre, du S.O. Mazamet (match Mazamet contre Saint-Gaudens, du 14-10-45). — La commission, après avoir entendu M. Roger Puech, vice-président du Mazamet; MM. Pedussaut, vice-président de Saint-Gaudens; Argonnès, secrétaire adjoint, et Lesparre, membre de Saint-Gaudens, vu l'appel pour le dire recevable et la réclamation pour la dire motivée, considérant qu'à la date du match, le joueur Bonastre avait signé un contrat professionnel enregistré à la Fédération le 11 août 1945, attendu qu'il n'était plus qualifié à cette date pour le S.O. Mazamet, par ces motifs, infirme la décision dont appel et donne match perdu au S.O. Mazamet pour en reporter le profit à l'U.S. Saint-Gaudens.

Appel du C.A. Gombertois d'une décision de la Ligue du Sud-Est (match E.S.C.N. Ciotat contre C.A. Gombertois, du 11-12-1945). — La Commission, vu l'appel pour le dire recevable, après étude du dossier, confirme la décision de la Ligue du Sud-Est par adoption de motifs.

Appel du joueur Vinet André, du refus de mutation de l'U.S. Saint-Aigulin pour le Chalais S.C. — La Commission, après étude du dossier transmis par la Commission Centrale de Contrôle de l'Amateurisme, confirme le refus de mutation de ce joueur pour le Chalais S.C.

Le secrétaire : M. LAFARGE.

COMMISSION CENTRALE DE L'AMATEURISME

Réunion du mercredi 2 janvier 1946

Présidence de M. Duchenne. Présents : MM. Olivier, Zehnter, Lacour. Excusés : MM. Cancel, Fiolet, Maillet, Ménard.

Appel du joueur Vinet André du refus de mutation d'autorisation de mutation de l'U.S.A. Saint-Aigulin pour le Chalais S.C. — La Commission, après étude de la demande formulée et connaissance prise du dossier, décide de transmettre celui-ci à toutes fins utiles à la Commission Centrale des Statuts et Règlements.

Appel du joueur Capitaine (mutation de l'A.S.P.O. Tours pour l'E.S. Juvisy). — La Commission, après étude du dossier, considérant l'ensemble des pièces fournies, dit le joueur Capitaine n'avoir pas été effectivement domicilié à Tours, juge en conséquence la qualification de ce joueur pour l'A.S.P.O. Tours irrégulière, et dit en conséquence que le renouvellement de licence pour la saison 1945-46, au titre de l'E.S. Juvisy, signé par le joueur Capitaine, est seul valable.

Situation du joueur Moselli. — La Commission, après avoir pris connaissance du rapport de la Ligue du Sud-Est et du F.C. Nancy, dit confirmer sa décision en date du 12 novembre 1945, maintenant le joueur Moselli Vincent sous la seule dépendance du statut professionnel auquel il a librement adhéré.

Situation du joueur Alcazar José. — La Commission, après examen du dossier transmis par la Commission Centrale des Statuts et Règlements, et se rapportant à la situation du joueur Alcazar José, vu la décision du Bureau Fédéral en date du 9 octobre 1944, vu ses propres prescriptions énoncées en sa séance du 10 septembre 1945, considérant que le joueur Alcazar José, ex-professionnel, a été en dernier lieu qualifié de façon régulière, pour la saison 1943-1944 en faveur de l'A.S. Avignon et sous licence spéciale, considérant qu'il lui appartenait, en raison des dispositions arrêtées plus haut rappelées, soit de solliciter le renouvellement de sa licence spéciale, soit de demander sa requalification au titre amateur, après accord de la Commission Juridique du Groupement des Clubs Autorisés, considérant que le joueur Alcazar José ne s'est pas conformé aux prescriptions fixées, dit que la demande de licence amateur introduite par ce joueur en faveur de l'A.S. Aixoise est irrecevable.

Le secrétaire : René LACOUR.

Le directeur gérant : Jules RIMET

Travail exécuté par une équipe d'ouvriers syndiqués.

Roger ROUX, Imprimeur,
10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e

Groupement des clubs autorisés

COMITE RESTREINT

Séance du mercredi 9 janvier 1946

Présidence de M. Hanot. Sont présents : MM. Delisle, Pusier, Lantuejoul, Lecas père, P. Delaunay et Guignot.

Ordre du jour de l'assemblée générale du 19 janvier 1946. — Lettre du président Gambardella informant qu'il fera des déclarations dont l'importance rend indispensable la présence de tous les délégués dès l'ouverture de la séance, à 9 heures précises. Outre la communication déjà adressée aux clubs de l'ordre du jour de cette assemblée générale, il y a lieu d'inscrire les questions suivantes :

a) Révision du barème des salaires des joueurs (Stade de Reims et A.S. des Charentes) ;

b) Application du 11e paragraphe, article 5 du chap. 3 du Statut professionnel (Girondins A.S.P.) ;

c) Interruption éventuelle de la saison dans le cas de gelée des terrains (Comité) ;

d) Répression du jeu dur et des irrégularités. Cas du joueur Pohan *(communiqué par la Fédération).* — Vu la réponse du R.C. Epernay, donne un avis favorable pour le reclassement de ce joueur dans la qualité amateur dans l'éventualité où il pourrait obtenir le droit de jouer en France.

Lettre de F. Keller. — Le Comité ne se trouvant en présence d'aucun fait nouveau, estime qu'il n'y a pas lieu de rouvrir le dossier.

Lettre de l'Ol. St-Quentin demandant son inscription comme club autorisé dans le cas de création d'une troisième division.

Affaire E.S.A. Brive. — Le Comité nomme M. Lantuejoul rapporteur et le charge de toute enquête nécessaire.

Nombre d'équipes amateurs du C.O. Roubaix-Tourcoing. — A soumettre au Comité plénier du 18 janvier.

Comité plénier. — La prochaine séance est fixée au vendredi 18 janvier 1946, à 15 h. 30.

Le secrétaire : Jean GUIGNOT.

COMMISSION JURIDIQUE

Séance du mardi 8 janvier 1946

Présidence de M. Verdeille. Sont présents : MM. Brouquier, Jullian, Lemaire, Lebanc et Chauvin.

Arbitrage du transfert Costamagna. — La Commission, suite à sa décision en date du 13 novembre, constatant que les deux parties, les S.R. Colmar et l'O.G.C. Nice, n'ont pu se mettre d'accord sur le montant de ce transfert, décide d'arbitrer ce différend. Vu les pièces du dossier et les arguments des deux parties, attendu qu'aucune indemnité compensatrice, notamment du fait de l'utilisation à titre précaire, ne peut être incorporée au montant du transfert ; attendu que par sa lettre du 22 septembre les S.R. Colmar affirment comme certain qu'une indemnité de transfert de 100.000 francs peut être considérée comme suffisante, compte tenu de l'âge du joueur, fixe le montant du transfert à 100.000 francs.

Affaire Ledue. — La Commission, vu le télégramme du C.O. Roubaix T. demandant remise à une date ultérieure, décide de renvoyer l'affaire à huitaine.

Situation du joueur Pignault. — La Commission, ayant pris connaissance d'une lettre du F.C. Rouen ayant trait à la qualification précaire de ce joueur au titre du Stade Rennais, décide, avant de donner suite, d'écrire au F.C. Rouen et au Stade Rennais pour information complémentaire.

Situation du joueur Lenner. — La Commission, vu la réponse du F.C. Nancy, confirme sa décision en date du 13-11-45 par laquelle elle avait suspendu le joueur intéressé.

Résiliation du contrat du joueur Cabos, des Girondins A.S.P. — La Commission homologue la résiliation du contrat du joueur susnommé décidée d'un commun accord par les deux parties.

Indemnité due pour la mutation du joueur Chibent. — La Commission, vu la demande d'indemnité présentée par l'A.S.M. d'Oran, où était qualifié le joueur susvisé avant sa signature de contrat au titre de l'U.S.A. Perpignan ; attendu que ce joueur était classé professionnel au cours de la saison 1938-39; attendu que s'il a été dûment requalifié amateur au cours de la même saison, il n'en demeure pas moins que sa première qualification professionnelle a entraîné le paiement d'une indemnité. En conséquence, la dernière mutation dont il fait l'objet ne peut plus donner lieu au paiement d'un transfert, et ce, conformément à l'art. 5 du Chap. 3 du Statut actuellement en vigueur.

DEMANDES DE LICENCES SPECIALES

Cas du joueur Catherineau Roger. — La Commission, après avoir pris acte de la résiliation de contrat passée entre les Girondins A.S.P. et le joueur susnommé ; vu la demande introduite par le joueur en faveur des Girondins A.S.P., l'avis favorable de ce dernier club et les motifs invoqués, décide d'autoriser l'octroi d'une licence spéciale et transmet en conséquence le dossier de ce joueur à la Commission de l'amateurisme.

Cas du joueur Decordé. — La Commission, vu la demande présentée par ce joueur en faveur du Havre A.C., considérant qu'en suite de sa décision en date du 3-10-45 ce joueur avait été placé à la disposition des clubs pendant le délai d'un mois, et ce, sans succès, décide de transmettre son dossier, avec avis favorable, à la Commission du contrôle de l'Amateurisme.

Cas du joueur Shearer. — La Commission, vu la demande présentée en faveur de l'U.S. Marocaine, décide, avant de se prononcer, d'écrire au Stade Rennais.

CORRESPONDANCE

Lettre de la Commission de l'Amateurisme. — La Commission prend acte de la décision de ladite commission considérant le joueur Muselli comme ne relevant que du seul Statut professionnel.

Lettre du joueur Cavalli, relative aux primes de match. — Il sera répondu à ce joueur qu'il ne peut pas prétendre aux primes de résultat fixées pour les matches de championnat lorsqu'il prend part à des matches avec l'équipe réserve.

Réclamation du Stade de Reims sur la qualification du joueur Battiston. Match de championnat : St Reims c. F.C. Metz du 30-12-45. — La Commission, vu les réserves sur la qualification du joueur susnommé, pour les dire recevables ; considérant que le joueur Battiston a acquis la nationalité française le 3-11-45 ; considérant que le changement de nationalité a été porté à la connaissance des clubs par le P.V. de sa séance du 13 novembre ; par ces motifs, dit le joueur Battiston bien qualifié pour prendre part à cette rencontre et confirme le résultat du match acquis sur le terrain.

Réclamation du F.C. Rouen sur la qualification du joueur Normand, des Girondins A.S.P., ne présentant pas de carte d'identité. Match de championnat du 30-12-45. — La Commission, vu les réserves sur la qualification du joueur susnommé ; considérant que le contrat de ce joueur est parvenu au groupement le 14 septembre, rejette la réclamation du F.C. Rouen et confirme le résultat du match acquis sur le terrain. Par ailleurs, inflige une amende de 50 francs aux Girondins A.S.P. pour non-présentation de carte d'identité.

Déclarations d'acceptation de transfert homologuées. — 130 Lauer Jean à l'A.S. St-Etienne ; 131 Herouard Lucien au C.O. Roubaix T. ; 132 Oudot André au R.C. Paris.

Contrats homologués. — 915 Zopp Auguste aux S.R. Colmar ; 916 Lauer Jean à l'A.S. St-Etienne ; 917 Desghodt Roger au Lille O.S.C. ; 91 Herouard Lucien au C.O. Roubaix T. ; 918 Oudot André au R.C. Paris.

Le secrétaire : R. CHAUVIN.